



Fédération des associations d'étudiantes de l'Université de Lausanne

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES DELEGUÉ-E-S DE LA FAE

Du 10 décembre 2013

17h30, Anthropole, salle 2097

Ordre du jour

1. Formalités

- 1.1 Élection des scrutateurs et scrutatrices
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du PV de l'AD du 5 novembre 2013

2. Communications

- 2.1 Communications du Bureau
- 2.2 Communications des associations membres, des commissions et autres groupes

3. Subventions

4. Elections

- 4.1. Bureau
- 4.2. Commission de l'enseignement

5. PP sur la Loi sur l'aide aux études et à la formation professionnelle (LAEF)

6. Eventuelle collaboration avec SUD

7. Logo

8. Divers

Liste de présence à l'AD du 10 décembre 2013

FTSR	Tirage au sort
AESR	1. Alexandra Clivio
1. Eric Girodet	2. Bryan-Thomas Pitteloud
	3. Arnaud Blanchard
AETH	4. Noémie Desmeules
1. Emmanuelle Jacquat	5. Gaël Freimueller
	6. Marc Wuarin
SSP	7. Stéphane Rodriguez
AESSP	8. Benjamin Moret
1. Francisco da Cruz Souza	9. Nihat Cingöz
2. Samia Dabboubi	10. Emmanuel Felix
3. Alessandro Ishii	11. Thomas Birbaum
4. Jérôme Armengol	12.
	13.
Droit	14.
AEDL	15.
1.	16.
2.	17.
AESC	18.
3. Thimothy Bollé	19.
	20.
HEC	21.
CHEC	22.
1. Christophe Susset	23.
2. Julien Grange	
3. Gautier Jecker	Bureau
4.	1. Etienne Kocher (co-président)
	2. Olivier Rossi (co-président)
Lettres	3. Flora Garcin
AEL	4. Simon Wursten
1. Jérémie Poltier	5. Clémence Demay
2. Marc Schilliger	6. Christelle Michel
3. Thomas Fournier	7. Patric Frei
4. Oumaïma Al-Tayyari	8. Hector Kuenzi
GSE	Secrétariat
AEGE	1. Julien Bocquet (SG)
1. Gaétan Métral	2.
2. Fadi Sultan	
	Excusé-e-s
FBM	Jonas Schnyder,
AEML	Frédéric Cottier
1. Aurélia Kocher	Barik Fatima Ezzahra
2. Jalel Araiedh	Richard Pachon
LAB	
1.	
2.	

Les membres du Bureau (exécutif) de la FAE sont : Etienne Kocher (co-président), Olivier Rossi (co-président), Simon Wursten, Clémence Demay, Hector Kuenzi, Flora Garcin, Patric Frei et Maxime Chiavaroli.

Secrétaire général : Julien Bocquet

Secrétaire administratif et comptable : Pierre-Alain Blanc

1. Formalités

1.1 Élection des scrutateurs et scrutatrices

Thomas Fournier et Eric Girodet sont élus

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Proposition du Bureau d'avancer le point logo en fonction de l'arrivée du graphiste.
L'AEML souhaite que les discussions liées aux subventions soient notées dans le PV
=> les présentations et les questions seront notées, pas les discussions en huis clos.

1.3 Adoption du PV de l'AD du 2013

Dans la liste de présence, le nom « Ishii » est mal orthographié.
Le PV est adopté.

2. Communications

2.1 Communications du Bureau

SG :

Changement d'organisation de Bureau :

En deux mots, depuis quelques années et jusqu'à vendredi dernier, le Bureau était organisé en dicastères (six + deux co-président-e-s). Cette structure, si elle a représenté une amélioration par rapport à ce qui se faisait auparavant, a montré ces limites. Afin d'améliorer l'efficacité du Bureau, celui-ci a décidé de s'organiser en deux domaines : « Politique » et « Services et communication » comprenant chacun trois co-responsables. Le but est d'éviter que des projets non-politiques court-circuitent des projets politiques, d'améliorer la collaboration avec les commissions de l'AD ou encore d'organiser le travail des membres du Bureau par répartition des dossiers et non par dicastères.

Soirée « La nuit des étudiants » :

Il semblerait qu'un groupe composé d'étudiants et de non-étudiants ait décidé d'organiser une soirée de Noël (intitulée La nuit des étudiants) au MAD le jour après le Bal de Noël des associations. Les organisateurs ont vendu des prélocations sur le campus et collé beaucoup d'affiches. Merci d'informer les étudiants que ce n'est pas le Bal de Noël.

Discussion :

Jérôme :

Il y aurait déjà eu ce problème l'année passée.

Christophe :

A discuté avec l'étudiant qui organise ça (en partenariat avec 2 personnes qui ne sont pas du campus).

Les affiches ont été retirées (après discussion avec l'étudiant organisateur qui a dit que ça ne lui posait pas de problèmes) et le soir même, un des organisateurs (un avocat) a menacé de porter plainte.

Aurélia :

L'AEML a écrit aux étudiants de médecine pour les informer et l'étudiant organisateur a écrit à l'AEML pour dire qu'il était choqué.

Olivier :

Conférence taxes d'études :

Le 20 novembre dernier à l'EPFL, l'AGEPoly (association des étudiants de l'EPFL), et la FAE ont organisé une conférence sur le thème des taxes d'études. Le but premier

était de fournir une information aux étudiantes et étudiants sur la question. Tout d'abord, les deux associations ont présenté la situation dans les deux hautes écoles et en Suisse en général. Mélanie Glayre, représentante de l'UNES, l'Union des étudiants de Suisse a réaffirmé la position de la faîtière nationale et en a profité pour parler de l'initiative fédérale sur les bourses d'études.

Ensuite, Samuel Bendahan, Prof EPFL et Unil, a présenté un argumentaire contre les taxes d'études avec une perspective d'économiste.

Pour finir, le conseiller national socialiste Mathias Reynard a abordé la question de son point de vue de parlementaire.

Micro-ondes :

Pierre-Alain Blanc, le secrétaire administratif et comptable et moi-même avons rencontré des membres de la direction afin de parler des micro-ondes. Une chose intéressante est ressortie : M. Frund, vice-recteur, donne un préavis positif pour augmenter le nombre de micro-ondes à certains endroits. Une rencontre supplémentaire est prévue début janvier.

Etienne :

AD de l'UNES

Du 15 au 17 novembre 2013 a eu lieu la 160ème Assemblée des Délégué-e-s de l'UNES à Olten. Pour rappel l'UNES c'est la fédération de toutes les FAE de Suisse. On est allé-e-s avec Simon, Olivier, Clémence, Paris et Antonin. C'était une bonne assemblée. Contrairement à la dernière fois on n'a pas passé le weekend à parler des structures de l'union.

On a abordé des sujets de fond :

- Taxes d'études (pour écrire dans la PP que la gratuité soit indiquée) => au final compromis mou
- PP sur les rankings, résultat est assez bon et la position de l'UNES est très critique sur les rankings
- Résolution sur la promotion de l'égalité, gros débat sur le sujet => plein d'inscriptions à commission de l'égalité
- Adoption à l'unanimité du budget pour l'initiative sur les bourses.
- Elections pour le nouveau comité, 11 personnes au lieu de 5, ça marche, tous les postes sont remplis. Parmi eux on a deux ex-co-présidents de la FAE, Mélanie Glayre et Maxime Mellina.

CIS - Board Meeting ESU

Je suis allé représenter l'UNES à l'équivalent de l'AD de la European Students Union (ESU). C'est une grosse organisation, avec des associations nationales d'étudiant-e-s de 37 pays d'Europe. Il y avait 4 Suisses. C'était à Zagreb, 3 jours de séminaire sur la marchandisation des études et 3 jours d'assemblée. C'était très intéressant. C'est une organisation qui fonctionne bien et qui sert vraiment à quelque chose. Ils ont des représentant-e-s auprès de la Commission européenne et des conseils des ministres qui gèrent le processus de Bologne, etc. Ils ont des positions au final assez proches des nôtres. Et ils font un gros travail de fond. Allez sur leur site web, il y a souvent des bonnes infos à jour de ce qui se passe pour les étudiant-e-s ailleurs en Europe, et ils ont beaucoup de prises de positions intéressantes sur des sujets qui nous touchent.

Simon :

Enquête CAV

On est dans la dernière semaine et les résultats seront publiés par le SOC le printemps prochain.

Subventions :

Certaines subventions seront discutées ce soir. D'autres ont été acceptées.

Audit qualité :

Visite des experts et discussion du rapport d'audit. Deux groupes ont été consultés : un groupe d'étudiants non-engagés et un groupe d'étudiants engagés dans les assocés. L'une des conclusions est que les étudiants ne sont pas assez informés de ce processus.

Flora :

Charte assocés-FAE :

On s'est rendu compte que les fréquents changements de représentants mais aussi le manque de communication créaient un flou sur la répartition des tâches entre la faïtière et les associations. Une charte d'attribution des tâches entre la FAE et les associations ayant pour but de clarifier ces rapports a été créée il y a une année environ. J'invite les associations qui n'ont pas encore signé cette charte à me contacter.

Clémence :

Assistant-e-s étudiant-e-s:

Le questionnaire a été envoyé avec délai de retour pour vendredi 2 décembre. J'ai pu contacter un nombre suffisant d'assistant-e-s mais n'ai que peu de réponses sur le tout pour l'instant. Les premiers retours sont assez positifs.

Deux points importants, en géoscience une étude du même genre a été déjà effectuée l'année passée et les résultats m'ont été transmis ce qui facilite grandement les choses pour cette faculté. Pour ce qui est de l'école de médecine, j'ai pu rencontrer un prof. chargé de l'engagement des assistant-e-s étudiant-e-s qui m'a expliqué tout le processus d'engagement, cahier des charges, etc. des assistant-e-s et il m'a été confirmé qu'il avait été très transparent. Le processus dans cette faculté répond à des besoins et à des objectifs tout à fait différents de ce qui se fait dans les autres facultés.

Pour les délégué-e-s des autres facultés, ce serait super d'encourager les gens que vous connaissez ou dont vous m'avez transmis les coordonnées à répondre.

Charte Moodle :

Le travail avance et cette charte devrait bientôt être adoptée.

Patric :

Le DDS s'est bien déroulé. De nombreux (plus de 750) étudiants ont donné leur sang et, parmi eux, plusieurs (plus de 300) le faisaient pour la première fois, ce qui a réjoui « Ma vie ton sang ».

2.2 Communications des associations membres, des commissions et autres groupes

AEL :

- Soirée au Base jeudi prochain.

AESSP

- Soirée au Punk jeudi prochain.

AETH :

- Avec AeSSR petit Noël à 14h30 au 4171 de l'Anthropole.

CIS (UNES)

Cf communication d'Etienne.

Commission de l'enseignement de la Direction :

La commission s'est réunie le 4 décembre. La charte de protection des données sur Moodle, dont l'objectif est de centraliser tous les droits et obligations entourant l'usage de Moodle par les enseignants et autres, va subir quelques modifications (notamment son titre) et sera approuvée par voie de circulation. L'idée est que la charte apparaisse en chaque début de semestre sur Moodle et doive y être approuvée pour pouvoir utiliser la plateforme.

Nous avons eu droit à un retour sur les Masters à temps partiels qui est une possibilité un peu plus utilisée cette année et le centre de soutien à l'enseignement (CSE) a présenté son rapport sur les évaluations des enseignements pour 2012-2013. Celui-ci va recontacter la FAE pour discuter d'éventuelles améliorations qui pourraient être apportées à ce questionnaire.

La Commission a également créé un GT sur le plagiat afin de faire le point sur ce qui se passe dans les différentes facultés.

Commission politique de l'AD :

Première réunion de l'année. Discussion sur les MOOCS. L'UNIL va s'y mettre à partir du prochain semestre. Par manque d'informations, le débat aura lieu au sein de la commission le semestre prochain

Commission sociale AD :

Discussion sur les bourses d'études et sur la prochaine Journée de l'égalité.

AGEF (Fribourg) :

Remercie la FAE de l'invitation. Souhaite continuer ce travail d'échange entre les universités romandes.

AGEPoly :

Remercie également la FAE de l'invitation. Est également favorable à cet échange et à la collaboration entre les universités romandes et, a fortiori, entre l'UNIL et l'EPFL.

3. Subventions

Etienne :

La procédure est la suivante : l'association présente son projet ; des questions lui sont posées

; l'association sort et l'AD débat ; l'AD décide du montant de la subvention. Ce soir, trois associations ont contesté le préavis du Bureau et présenteront leur projet.

Simon :

Subvention Le plafond : ont demandé 1000 chf et le préavis du Bureau est de leur donner 500 chf.

Le Plafond se présente :

C'est le spectacle de l'école de médecine. C'est ouvert à tous les étudiants mais ce sont surtout des étudiants en médecine qui participent et assistent. C'est gratuit et ce spectacle vit des subventions.

Cette année, il y aura une troisième représentation car il n'y avait pas assez de places l'année passée.

Il y aura un achat d'un tapis qui coûtera environ 600 chf.

De nombreux sponsors refusent d'aider parce que c'est un projet étudiant.

La technique a été améliorée cette année (et il y a des frais en plus à cause de la représentation supplémentaire) et ça coûte.

Le Comité de l'année dernière a demandé un budget comité important. Cette année, ce budget a été divisé par trois. C'était une subvention pour une réserve, ce n'est pas le cas cette année. La représentation en plus sert à ouvrir Le plafond au plus grand nombre d'étudiants. Les remarques de la FAE de l'année passée ont été prises en compte.

Les étudiants en médecine sont excentrés et ce spectacle permet d'avoir un semblant de vie de campus.

Discussion avec l'AD :

Aurélia :

Il y a deux ans, la FAE donnait 2000 chf et Le plafond n'a pas eu de subvention l'année passée.

Eric :

L'année passée, la FAE a donné une grosse subvention pour le Barbiturik. Y a-t-il d'autres sponsors ? La demande a-t-elle été adressée à des profs ?

Plafond :

L'AEML et la faculté nous subventionnent mais organisateurs du Plafond préfère subvention de la FAE à des boîtes privées.

Trouvent que le spectacle n'est pas sur le même niveau que le Barbiturik.

Symboliquement, trouvent important que ce soit les étudiants qui soutiennent.

Jalel

Le bal de médecine demande déjà une subvention aux profs.

Marc :

Est-il possible de voir les comptes ?

Plafond :

La difficulté, c'est l'aspect technique. Arrivent à obtenir des accessoires gratuitement mais le reste coûte cher.

Vote :

Qui est pour donner une subvention :

Large majorité et une abstention.

Quel montant :

Trois possibilités : 500 chf ; 700 chf ; 1000 chf.

Qui est pour 1000 chf : 6

Qui est 700 : 24

Qui est pour 500 chf : 15

Restent 700 chf et 1000chf

700 chf : 18

500 chf : 8

=> l'AD décide de verser une subvention de 700 chf au Plafond

Simon :

Subvention pour le PET : ont demandé 2000 chf, préavis du Bureau est de 500 chf

PET :

Remercie la FAE pour cette possibilité de défendre le projet.

Le PET regroupe 5 troupes qui accueillent des étudiants de tout le campus.

Le PET a des réserves, mais dans ces réserves il y a 20000 chf de fonds de roulement. 47000 chf de charges.

A l'avenir, il y aura moins de dates disponibles pour plus de pièces => moins de recettes.

Problème de lieu : si leur lieu actuel disparaît, ça va entraîner de très grands frais et c'est pour ça que c'est bien d'avoir de la réserve.

Vote :

Qui est pour donner une subvention :

21 pour

1 contre

5 abstentions

Quel montant :

2000 chf : 1

500 chf : 21

=> l'AD décide de verser une subvention de 500 chf au PET

Simon :

Maîtres de la caverne : 5000 chf de demande et préavis du Bureau est de 1000 chf.

MdIC :

Le projet s'appelle œuvre 23. L'artiste crée 22 œuvres liées aux visiteurs célèbres du château de Chillon. L'œuvre 23 n'est pas unique mais ce sera le mélange d'œuvres de tout type (danse, cinémas, etc.) d'étudiants de toutes les facultés. Le but est aussi de créer des nouveaux moyens d'apprentissage (expression à travers une œuvre). Il y aura la possibilité de montrer son œuvre en direct et pas seulement par le biais d'un film. Le soutien est important car c'est le signe de l'intérêt des étudiants pour ce projet.

Eric :

Y a-t-il des étudiants qui se sont déjà manifestés ?

MdIC :

Environ 15 étudiants intéressés et 8 projets qui ont commencé. Plusieurs facultés représentées (HEC, SSP, etc.).

Benjamin :

Quel est le financement ?

MdIC :

Subvention de la faculté. Des demandes ont été adressées à des fondations.

Vote :

Qui est pour donner une subvention :

Large majorité

1^{er} tour

600 chf : 9

1000 chf : 17

1200 chf : 12

5000 chf : 2

2^e tour

600 : 6

1000 : 16

1200 : 9

Dernier tour :

1200 : 8

1000 : 15

=> **l'AD décide de verser une subvention de 1000 chf aux Maîtres de la caverne**

4. Elections

4.1. Bureau

Olivier :

Etienne Kocher (co-président), Simon Wursten, Maxime Chiavaroli et Hector Künzi démissionnent.

Le Bureau a informé la communauté universitaire et a reçu 7 candidatures mais 3 candidats se sont désistés.

Ce sera une élection générale et non par dicastère à cause des changements d'organisation du Bureau.

Les candidats seront interrogés seuls pour éviter que les derniers interrogés soient désavantagés.

Les candidats se présentent, le Bureau et l'AD leur posent des questions.

Résultat de l'élection :

Votes rentrés : 21

Votes valides : 21

Majorité absolue : 12

Sont élus :

Marc : 15

Shalini : 15

Noémie : 12

Camille : 2

4.2. Commission de l'enseignement

Olivier :

Il faudrait des suppléants et un représentant GSE

GSE :

Kevin Schweizer
Suppléants :
GSE
Fadi Sultan

Droit :
Stéphane

HEC :
Julien Grange

FTSR :
Emmanuelle Jacquat

SSP :
Pas sûr encore.

FBM :
Jalel Araiedh

AEL :
Thomas Fournier

Leur élection est validée tacitement.

4.3. Co-présidence

Clémence Demay a présenté sa candidature.

Vote :
Clémence Demay est élue à l'unanimité.

4.4. Commission de l'AD

Olivier :

Marc et Noémie ont été élus au Bureau et doivent abandonner leur poste dans les commissions de l'AD.

Commission sociale :

Arnaud
Gautier

Commission de la communication :

Personne

L'élection d'Arnaud et de Gautier est validée tacitement.

La Commission de la communication ne compte pas assez de membres pour se réunir valablement.

5. PP sur la Loi sur l'aide aux études et à la formation professionnelle (LAEF)

Etienne :

Le Bureau propose de voter une prise de position sur le projet de loi LAEF. Il n'y a pas eu

d'amendements mais la discussion sur la PP est possible.

Clémence:

Donc la LAEF = loi sur aide aux études et à la formation. Loi qui nécessite par rapport à sa version actuelle des modifications d'une part parce que la loi est peu claire et d'autre part car le canton de Vaud a signé en 2011 un accord intercantonal sur l'harmonisation des régimes de bourses d'études. Ce concordat vise à fixer des minimas en matière de bourses pour tous les cantons. Les exigences qui y figurent sont extrêmement basses et la pratique du canton de Vaud va pour l'instant au delà. Donc dans cette optique, la LAEF nécessitait une adaptation. Durant le processus la FAE s'était déjà prononcée sur l'avant-projet en phase de consultation en octobre 2012. Et les commentaires suivants avaient déjà été formulés:

"La modification du délai pour remplir les critères pour être considéré-e comme indépendant-e est scandaleuse. Les critères actuels sont déjà restrictifs et posent problème à un nombre important de personnes en formation. Rallonger le délai de 2 ans permet juste de faire des économies, ce qui n'est pas le but de ce genre de services.

Art. 17, al. 1: Quelles sont les modalités d'application pour obtenir les deux semestres supplémentaires? Depuis Bologne, un nombre important d'étudiant-e-s l'UNIL, principalement en sciences humaines, font leur Bachelor en plus de 3 ans, sans raison autre que la mauvaise application du système de Bologne aux structures existantes. Il faudrait prendre cela en compte.

Art. 24, al. 1: Une expertise sociale devrait être effectuée pour ces personnes. S'il est normal que la situation financière des parents soit prise en compte, de graves dissensions ou un refus d'entretien ne devraient pas restreindre l'accès à une formation pour le/la requérant-e, qui ne peut souvent rien y faire. "

Le projet de loi actuel n'ayant pas corrigé ces points, la FAE a jugé nécessaire de prendre position sur les acquis sur lesquels revient le projet tout en soulignant certaines avancées du nouveau projet. Les problèmes sont: durée max des études, statut d'indépendant de moins de 25 ou pas obligé selon le concordat d'avoir une formation prof et permis F et N.

Ce qu'on pense faire maintenant c'est collaborer avec l'AGEPoly qui va cosigner la PP, ensuite envoyer une lettre aux parlementaire et participer à une conférence de presse le 16.

Thomas Fournier :

Est-ce que ce concordat est une conséquence de l'initiative de de l'UNES ?

Simon :

Non, le concordat avait déjà été proposé. Par ailleurs, il n'a pas été ratifié par tous les cantons.

Clémence :

13 cantons ont adhérer mais pas forcément ratifié.

Vote de la PP :

Unanimité pour

Renaud Goupil (AGEPoly)

L'AGEPoly s'est penché plus tard sur le sujet et est entièrement d'accord avec ce qui est

écrit dans la PP et trouve que ça a plus de sens de signer ensemble que d'écrire une deuxième PP.

Le Bureau est très favorable à une signature commune de la PP et est très satisfait de cette collaboration.

Qui s'oppose à ce que l'AGEPoly co-signe cette PP ?

Personne ne s'oppose => la co-signature est acceptée.

6. Eventuelle collaboration avec SUD

Etienne :

Les sujets seront discutés l'un après l'autre.

Olivier :

Lors de l'AD du 5 novembre, l'AD avait chargé le Bureau d'approcher SUD pour discuter d'une éventuelle collaboration. Ce sera discuté thématique par thématique. Le document du all-in servira de base à la discussion.

Discussion libre minutée (10 minutes) avec liste de parole.

1^{er} sujet :

Taxes de retard :

SUD souhaite que les taxes de retard soient de 10 chf (20 chf éventuellement).

SUD souhaite que le délai d'inscription tardive soit prolongée.

SUD souhaite que le délai de paiement de la taxe de retard soit prolongé.

Le Bureau n'a pas de position sur ces points.

Crainte que la suppression de la taxe entraîne l'impossibilité de prolonger.

Etienne :

Ce sujet est le seul sur lequel la FAE n'a pas de position. Le Bureau est partagé sur la question mais s'oppose à la position de SUD, qui interdit la négociation. La question de base est : faut-il que la FAE travaille pour diminuer les taxes ?

Samia :

La FAE devrait se prononcer sur le sujet. Si ce n'est pas possible de collaborer avec SUD, ce n'est pas la peine de débattre avec eux.

Thomas :

Est-ce que les 200.- sont cumulables ou forfaitaires ?

SG :

C'est forfaitaire mais pour le cumul inscriptions aux examens+inscriptions aux enseignements (pour un total de 400 chf de retard), cela dépend des facultés, puisqu'il n'est pas nécessaire de s'inscrire séparément aux enseignements et aux examens dans toutes les facs.

Arnaud :

Ça a un caractère dissuasif. Le fait de descendre à 10 ou 20.- n'est pas crédible. Il faut garder le côté dissuasif.

Gaétan :

Le but c'est que personne ne paie. On a le temps de s'inscrire, il n'y a pas à entrer en

Bureau 1192 - Anthropole - 1015 Lausanne - 021/692 25 91 - fae@unil.ch - www.unil.ch/fae

matière.

Francisco :

C'est dissuasif, mais jusqu'à 400.- c'est trop. Minimum 100.- Pour le rapport avec SUD, préfère que la FAE travaille de son côté.

Eric :

Cette taxe a été mise en place pour permettre à des étudiants de s'inscrire en retard. Augmenter la durée d'inscription sans taxe. Un oubli peut arriver. Au peut aussi négocier des exceptions discutables et diminuer la taxe.

Thomas :

Il est important qu'il y ait des taxes. 200 chf c'est beaucoup. Proposerait un montant forfaitaire de 100 chf.

Benjamin :

Collaboration avec SUD nous fait courir le risque de perdre de la crédibilité. 200 chf est un montant supportable selon lui. Pour les facultés concernées par les 400 chf possibles c'est à changer.

Jalel :

Est-ce que le Bureau a déjà vu passer des cas ?

SG :

Non, pas officiellement, mais parfois des étudiants qui devaient payer des taxes de retard ont adressé une demande au FSE.

Etienne :

A déjà parlé de ça avec des étudiants de SSP (directement concernés par les 400 chf).

Jalel :

Est-ce que c'est une responsabilité des assocés ? Vu que c'est facultaire.

SG :

C'est difficile. Il y a effectivement des déclinaires facultaires mais la compétence est attribuée par la LUL au Conseil d'Etat, qui a écrit le règlement qui est repris par la Direction dans l'une de ses directives.

Le règlement du CE n'est pas clair au sujet des 200 chf ou 400 chf.

Jérémie :

Pour le délai : ceux qui doivent payer après plus longtemps ne seront pas moins aigris de devoir payer. A l'impression que changer le délai ne changerait rien. Y a-t-il une tolérance pour les nouveaux arrivés (deux premiers semestres) ?

Fadi :

Estime qu'il n'est pas nécessaire de passer par une taxe pour dissuader puisque la personne qui ne paie pas ne peut pas se présenter aux examens. Il faudrait allonger le délai d'inscription.

Marc :

Ce n'est pas seulement dissuasif, ça sert aussi à responsabiliser. Il y a quand même un

problème : il a reçu un seul mail pour s'inscrire.

Simon :

A Jérémie : le premier semestre Simon a dû payer parce qu'il s'est abonné et pas inscrit... Il y a du travail au niveau facultaire, question est de savoir si c'est un sujet important et dans ce cas c'est aux délégués de demander la rédaction d'une PP. C'est aussi aux assocés d'agir.

Eric :

Trouve que c'est le rôle de la FAE de soutenir les étudiants et les facultés. La FAE a plus de poids que les assocés. Ce serait bien qu'il n'y ait pas la double inscription (enseignement-examen).

Pour la collaboration avec SUD : il faut faire attention et avoir nos propres positions, qu'elles soient en accord ou en désaccord avec SUD. SUD a une étiquette syndicale.

Autrement, SSP va sûrement supprimer la session d'août et parle de simplifier les inscriptions.

Etienne :

Les taxes de retard sont versées dans le fonds social de l'UNIL. C'est une redistribution.

Pour les deux taxes en SSP. En lettres il n'y a qu'une taxe, il y a peut-être moyen de comparer entre les assocés.

Hector :

A participé à la réunion avec SUD et le but était de mettre en place une stratégie. C'est un syndicat externe qui a soulevé une question qui touche le porte-monnaie des étudiants. SUD veut diminuer cette taxe en collaboration avec la FAE en écrivant à la Conseillère d'Etat en charge de l'éducation. La FAE a une approche moins directe.

Thomas :

Question à Hector : est-ce que SUD veut collaborer avec la FAE ?

Olivier :

Oui, SUD semble vouloir collaborer.

Etienne :

SUD veut aller taper le plus haut possible et il faut garder ça en tête au moment du vote.

Vote :

Est-ce que l'AD souhaite travailler sur ce sujet ?

Pour : 15

Contre : 2

Abstentions : 2

Est-ce que l'AD souhaite que la FAE collabore avec SUD ?

Pour : 1

Contre : 11

Abstentions : 7

Qui travaille sur le sujet ?

Le Bureau, une commission de l'AD ou un GT de l'AD ?

1^{er} tour

Bureau : 15
CommAD : 9
GT : 2

Dernier tour :
Bureau : 12
CommAD : 5

=> L'AD charge le Bureau de travailler se le sujet

2^e sujet
Surveillance :

Olivier :

Plusieurs sujets : moodle, les caméras, les puces RFID. La FAE a déjà une PP sur la question, votée à la fin de l'année passée. Le Bureau y est opposé.

Etienne :

Première décision est de savoir si on rouvre la PP ratifiée par l'AD à la fin de l'année passée.

Arnaud :

Quel était le paragraphe qui a été supprimé ?

Thomas Fournier :

Est-ce que la FAE a déjà travaillé sur Moodle ?

SG :

Oui, ça fait au moins trois ans que la FAE travaille sur la question de Moodle.

Clémence :

Il y a la charte Moodle, en cours d'écriture, l'utilisation de Moodle dans le cadre de GESTUD, etc.

Etienne :

Sur Moodle ça avance beaucoup et on travaillera sur le futur système.

Olivier :

Le paragraphe supprimé concernait les campus card, notamment leur utilisation au Geopolis. Il avait été proposé par le Bureau et c'est l'AD qui l'a supprimé.

Renaud Goupil :

Même problème à l'EPFL.

Direction trouve intolérable que toutes les données personnelles soient accessibles. Toutes les statistiques ont été anonymisées (Ex : 200 personnes ont téléchargé tel document mails il n'est pas possible de savoir qui).

Marc :

Trouve pertinent de rouvrir la PP.

Eric :

Concernant Moodle, c'est intéressant d'entendre qu'il y a cette possibilité à l'EPFL. Ça peut

être une option à utiliser. La charte n'est pas contraignante.

Clémence :

A la commission de l'enseignement, il a été dit le contraire (il est impossible de toucher quoi que ce soit dans Moodle).

Vote :

Qui est pour la réouverture de la PP ?

Pour : 2

Contre : 13

Abstentions : 3

=> La PP Surveillance des données ne sera pas rouverte

3^e sujet :

Répression

Olivier :

L'AD a décidé de ne pas se prononcer sur le conflit SUD-UNISEP.

Il reste la question du parking à vélos. SUD souhaite écrire avec la FAE à la Direction pour demander un nouveau parking et de mettre un panneau pour expliquer pourquoi c'est interdit.

Le Bureau a déjà discuté avec la Direction et travaille déjà sur le sujet et ne souhaite pas collaborer avec SUD.

Eric :

Le parcage des vélos pose problème parce qu'il n'y a pas assez de places. A l'impression qu'il n'y a plus beaucoup d'étudiants qui laissent leur vélo là où c'est interdit. Est opposé à la collaboration avec SUD.

Vote :

Qui est pour que la FAE collabore avec SUD :

Pour : 0

Contre : 16

Abstentions : 3

=> La FAE ne collabore pas avec SUD et le Bureau continue son travail

7. Logo (point traité au début de l'AD)

Ludovic Rossier présente son projet.

Son but principal : créer un logo qui soit déclinable dans une charte graphique.

S'est inspiré des trois logos finalistes du concours et a gardé les aspects les plus intéressants : le rond, le contraste, etc.

Difficulté : il fallait tuer un symbole. La couleur a été gardée parce qu'il ne fallait pas tout changer.

Un des défis était de mélanger le sérieux du travail de la FAE et un côté ludique, qui permet de se présenter de manière un peu plus légère.

Questions et remarques :

Samia :

Dans l'ancien logo, il y a liaison entre les lettres. Pourquoi celui-là est incliné ?

Ludovic :

C'est pour montrer l'ascension des lettres, pour donner un côté dynamique et positif. Il s'agissait de casser le côté plat.

Samia :

Pourquoi les lettres sont séparées ?

Ludovic :

N'a pas lié les lettres pour respecter les lettres et parce que c'est en majuscules.

Jérôme :

Aime beaucoup.

A un soucis avec la couleur secondaire : trouve les informations en bleu claire sont peu lisibles.

Jalel :

Trouve le logo super et aime qu'il présente plein de possibilités. Les lettres détachées permettent de bien séparer les initiales (c'est la F-A-E, pas la faé).

Ludovic :

La remarque concernant la couleur secondaire serait très pertinente en phase de production d'une affiche. Là, c'est une présentation générale et bien sûr qu'au moment de faire les affiches il faudra être attentifs à ça.

Eric :

Aime bien le logo. Aurait préféré les lettres liées. Quid de l'accent ? Peut-on l'ajouter ?

Ludovic :

C'est la question des accents sur les lettres capitales. A pris la liberté de ne pas le laisser.

Simon :

Le Bureau s'est posé cette question. Le loup servait d'accent mais tout le monde ne comprenait pas. Sans accent, l'esthétique est meilleure et il n'est pas nécessaire de mettre un accent sur une capitale.

Vote :

Qui souhaite remplacer le logo actuel par le celui qui a été présenté ce soir.
Large majorité et 6 abstentions.

=> **Le logo de la FAE sera changé**

8. Divers

Etienne :

Merci d'être resté.

Merci à l'AGEF et à l'AGEPoly d'avoir participé à cette AD.

L'Assemblée est levée à 22h15